



COMMUNIQUE DE PRESSE

Plérin, le 3 septembre 2008 :

La direction du Groupe CELEOS, réuni hier soir, annonce aujourd'hui qu'elle a pris acte des difficultés de trésorerie rencontrées par la société et en a informé les salariés ce matin.

Cette situation découle de la forte dégradation de l'environnement économique et du secteur immobilier. En effet, CELEOS subit de plein fouet un effet de ciseau significatif lié au niveau important de ses charges de structure par rapport à la baisse soudaine de son chiffre d'affaires, entraînant un déséquilibre de sa trésorerie et de sa structure financière.

Depuis le début du mois de mai 2008, dans un contexte de crise financière, le Groupe avait mis en place un plan d'économie de charges et pris des mesures pour améliorer sa structure financière. De plus, afin de faire face à un probable déséquilibre de trésorerie, a été réalisé un apport significatif en compte courant de la part de l'ensemble des actionnaires historiques du Groupe au cours des mois de juin et juillet 2008.

Malgré tous ces efforts, Gilles Cadoudal, Président Directeur Général de CELEOS, a décidé de saisir le Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc pour faire état des difficultés de trésorerie du Groupe et solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le Tribunal de Saint-Brieuc, après analyse de la situation de trésorerie de CELEOS, a décidé, ce mercredi 3 septembre 2008, de placer les holdings du Groupe en redressement judiciaire à compter du 2 septembre 2008, avec une période d'observation de 6 mois. Les autres sociétés du Groupe relatives à l'activité de commercialisation, aux programmes immobiliers, à l'activité de location-gestion et à la foncière, sociétés toutes financièrement autonomes, n'étant pas concernées.

Cette décision donne au Groupe CELEOS, avec le soutien de l'administrateur judiciaire, le temps nécessaire à la recherche de solutions permettant de préserver les intérêts des salariés et des actionnaires.

La direction rappelle que l'ensemble des logements à ce jour en cours de construction possèdent tous une assurance de Garantie d'Achèvement. Celle-ci protège juridiquement chaque acquéreur, leur garantissant la livraison effective de leurs biens.

Malgré un environnement économique dégradé et l'amplification de la crise immobilière, les ventes des différents produits du Groupe (logements, résidences pour personnes âgées non-dépendantes, immobilier d'entreprise...) se poursuivent, témoignant toujours de la pertinence du positionnement du Groupe.

La qualité des savoir-faire et la mobilisation des équipes, la réputation du Groupe en tant que promoteur immobilier au plan régional et national, ainsi que l'esprit de responsabilité de la direction générale et des collaborateurs constituent les meilleurs atouts pour pérenniser l'avenir du Groupe.

CELEOS est coté sur Alternext by NYSE-Euronext

Code ISIN : FR0010324962– Mnémo : ALCEL



NewCap.

Agence de communication financière

Emmanuel Huynh / Estelle Guichard

Tél. : 01 44 71 94 94

celeos@newcap.fr
